



La crise sanitaire a commencé il y a maintenant plus d'un an. Voilà un an que le gouvernement ne cesse de réclamer de nouveaux efforts et sacrifices au motif de la lutte contre le covid. Il nous impose ainsi l'isolement social, les confinements à répétition, une diète culturelle et festive, tout cela grâce à un état d'urgence permanent.

Voilà plus d'un an que les agents des services publics et ceux de la DGFIP ne font pas exception, connaissent des situations difficiles en raison d'une gestion de la crise qui laisse à désirer et qui réduit à la portion congrue le dialogue social avec les organisations syndicales et les représentants des personnels.

Alors que le contexte sanitaire devait suspendre les réformes et les restructurations, rien n'a jamais été ni arrêté ni suspendu.

Bien au contraire, la DGFIP pour ce qui nous concerne ici accélère la mise en place de ses projets destructeurs : NRP, concentration en pôles nationaux, restructurations, fermetures de services, recrutements de contractuels en lieu et place de titulaires, etc.

C'est dans ce contexte que va se dérouler ce CTL. Vous le réunissez aujourd'hui avec un ordre du jour pléthorique. Il a fallu une fois de plus intervenir comme en 2020, pour que vous acceptiez de changer son horaire.

Convoquer dans un premier temps un CTL à 14 h pour évoquer 13 points à l'ordre du jour n'est pas sérieux ! Cela montre une nouvelle fois que notre avis vous intéresse peu. Il ne s'agit donc pas de concertation, encore moins de négociation ou de recueillir l'avis des organisations représentatives des personnels, mais simplement de nous informer et encore.

Cet ordre du jour est aussi l'occasion de souligner le sentiment de perte et d'incompréhension que rencontrent les agents du département et de rappeler l'inquiétude générale qui règne à la veille de campagnes déclaratives, foncière ou encore de recouvrement.

Entre télétravail sous contrainte, présence dégradée, perte du sens de travail, isolement, lassitude, exaspération, les risques psycho-sociaux pour les agents existent et ne doivent pas être minimisés.

Le département d'Indre et Loire est loin d'être un cas à part. Vous devez en tenir compte, c'est votre responsabilité d'employeur que d'assurer la santé au travail des agents.

Que ce soit lors de ces campagnes, que ce soit depuis la mise en place du Fonds de solidarité, dans les trésoreries spécialisées, dans les services de direction, les différents acteurs de la DGFIP professionnellement et humainement totalement mobilisés répondent à ces missions dans un contexte inédit, tendu et ce malgré les formulaires illisibles, les bugs informatiques, le sous-dimensionnement des serveurs, l'incompréhension des contribuables et bien d'autres problèmes.

Derrière cette transformation numérique que la DGFIP appelle de ses vœux et met en place, n'oublions pas que c'est par l'engagement des personnels malgré le dénigrement des fonctionnaires que la continuité de ces mêmes missions est assurée.

Surtout que la surcharge de travail vient s'ajouter à un contexte de suppressions d'emplois d'ampleur depuis des années. C'est vrai que vous allez répondre que la DGFIP recrute quelques contractuels, quelques services civiques et que maintenant les usagers ont internet et qu'ils peuvent tout faire tout seuls. Quelle gageure !

N'oublions pas que le pays repose en partie sur l'investissement professionnel des fonctionnaires : soignants, professeurs, policiers, pompiers, agents des services sociaux...et bien évidemment des Finances Publiques ! Il y a ceux qui sauvent les vies, et ceux qui contribuent à les faciliter !

Et comment ne pas aborder dans cette déclaration le sujet du NRP, ou nouveau réseau de proximité.

Est-il utile de rappeler que ce NRP n'est ni nouveau, ni une amélioration du réseau, ni de proximité ? Il n'est prétexte qu'à une massification des tâches dans des SIE, SIP, SPF regroupés et dans les SGC nouvellement créés en lieu et place des trésoreries supprimées.

Il faut aussi garder à l'esprit le volet budgétaire non négligeable de cette réforme qui permet des économies d'échelle (loyers des structures supprimées, économies de fluides, travail à distance et donc suppression d'emplois, baisse des frais d'affranchissement).

Après la première vague de déploiement de ce plan, force est de constater qu'à ce jour, le NRP se conjugue avec une récurrence de problèmes quotidiens pour

engendrer une véritable augmentation de courriels, d'appels téléphoniques, auxquels viennent s'ajouter des problèmes informatiques récurrents ainsi que les conséquences de la crise sociale sur les usagers... Les services sont surchargés et peinent à faire face.

La CGT continue d'être opposée à ces restructurations pour des raisons de fond que nous avons déjà développées et ce n'est pas aujourd'hui sa mise en place qui nous fait changer d'avis, bien au contraire.

À cet égard, l'accueil du public en est un exemple emblématique. Aujourd'hui, alors que la campagne IR va débiter et que les besoins des contribuables sont toujours plus importants d'autant plus en période de pandémie cet accueil n'est en rien rénové. On continue sur la même base dogmatique qui consiste à ne pas prendre en considération les besoins, pire à les minimiser et à tout faire pour écarter le public de nos locaux tout en tenant à leur destination le discours inverse. Bel exercice d'équilibriste !

Ah ! Faut-il le noter, paradoxe supplémentaire et propre à l'Indre et Loire alors que nous sommes encore dans la crise sanitaire avec une troisième vague, que nous sommes en confinement ou presque, que le couvre-feu s'applique, que les restrictions existent en matière de contact physique, la Direction Départementale, vous M. le Président ne trouvait pas mieux que d'augmenter les horaires d'ouverture d'une heure pour tous les services implantés dans les Centres des Finances Publiques de Tours, Chinon, Loches.

Quelle contradiction avec le discours ambiant, il faudra que l'on nous explique ! D'autant que le discours tenu aux services est le suivant : cette année grâce à la montée en puissance des e-contacts, à la plate-forme téléphonique nationale, il y aura moins de monde au guichet. Alors ouvrir plus, pour accueillir moins, c'est assez cocasse ! Nous y reviendrons ! Mais avec les vacations téléphoniques, l'accueil généraliste le matin, les RDV et contre-appels l'après-midi, les réponses aux messages e-contact, les volontaires désignés pour les accueils de proximité, la campagne IR s'annonce très difficile.

Le tout dans un contexte de nouveau référentiel de qualité des services publics mis en place par la Ministre de la Transformation de la fonction publique.

Services publics+, où comment vanter les bienfaits de la communication interne qui permet à chaque agent, lorsqu'il est bien informé, d'être un ambassadeur efficace de la DGFIP auprès de nos publics. Le tout accompagné d'une batterie de supers statistiques.

À noter qu'en même temps, la DG lance sa nouvelle plateforme d'écoute relative au « stress au travail, discrimination, conflit, harcèlement, isolement, manque de reconnaissance, démotivation, épuisement professionnel » – Étonnant !

Tous les droits, toutes les garanties, tous les acquis sont menacés.

Nous n'attendons pas de votre part des formulations technocratiques creuses tel que l'attachement au dialogue social mais les conditions de vrais débats sur les revendications des personnels qu'ils ont déjà exprimées lors des journées de grève et de mobilisation en 2019 et en 2020.

Nous ne nous contentons pas d'exprimer un avis !

La CGT continuera, crise sanitaire ou pas, à porter les revendications des personnels. Elle continuera avec eux à réagir face à la destruction de nos métiers, à dire collectivement comment on doit travailler pour bien travailler pour l'utilisateur, la collectivité et les agents.